L'ACTION MUNICIPALE

Saint-Hippolyte

Bulletin d'information de Saint-Hippolyte

NOVEMBRE 2014

MOT DU MAIRE

BRUNO LAROCHE
450 563-2505 #2235
blaroche@saint-hippolyte.ca

À compter de janvier prochain, il est important de noter que les assemblées du conseil municipal se tiendront à 19 h précises plutôt qu'à 19 h 30. Un règlement à cet effet sera adopté à l'assemblée régulière du 1er décembre.

Le 8 décembre prochain, à 19 h, à l'Église paroissiale, aura lieu l'assemblée spéciale d'adoption du budget 2015. Nous vous invitons à assister en grand nombre à cette importante assemblée qui déterminera les orientations financières de la prochaine année.

Pour souligner leur immense travail, le conseil municipal accueillera tous les bénévoles pour le brunch annuel, à la fin du mois de novembre. Nous sommes toujours plus qu'heureux de remercier les citoyens qui s'impliquent dans toutes les activités de notre municipalité. Ces gens sont les piliers de notre vie communautaire.

Le 9 octobre dernier avait lieu l'inauguration officielle de la toute nouvelle caserne de Saint-Hippolyte. Ce bâtiment, en plus d'être à la hauteur des attentes des hippolytois et hyppolytoises, répond au Schéma de couverture de risques et réjouit les pompiers qui profitent maintenant d'installations efficaces pour leurs opérations.

D'ailleurs, j'en profite pour vous inviter à la Journée porte ouverte qui se tiendra le 23 novembre, à compter de midi, sur le site même de la caserne, au 1255, chemin des Hauteurs. Vous pourrez visiter la caserne et assister à diverses activités organisées par les pompiers, comme par exemple, un exercice de désincarcération. Ne manquez pas cette occasion de rencontrer les sapeurs-pompiers qui veillent sur votre sécurité !

Récemment, un simple feu de feuilles a provoqué la destruction d'une superficie de 25 000 pieds carrés de terrain dans le secteur du lac Connelly. Mais savez-vous que nous avons un programme de collecte de feuilles mortes ? C'est tout simple : durant les deux dernières semaines d'octobre et les deux premières semaines de novembre, les feuilles qui sont ensachées dans des sacs orange ou transparents sont ramassées tous les jeudis. Vous n'avez même pas à vous inscrire !

Souvenez-vous que vous devez obligatoirement obtenir un permis de feu, qui est gratuit, et qui, de plus, est disponible via Internet. Un citoyen qui décide de faire un feu sans permis se verra imposer une amende de 600 $ plus les frais de 275 $ si les pompiers doivent se déplacer sur les lieux parce que le feu s'est propagé. Il est beaucoup plus sage de prendre un permis !

En terminant, nous tenons à féliciter Monsieur Jean-Pierre Joubert et Mme Linda Gagnon qui ont respectivement été élus président et commissaire aux élections de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord. Mme Gagnon représentera d'ailleurs notre municipalité auprès de ces instances.

Bruno Laroche
Maire.

JOIGNEZ-VOUS À L'ÉQUIPE DE PARENTS SANS PLUS TARDER !

École de ski de fond

Parents qui désirent offrir une aide à l'organisation du programme.

Les tâches à accomplir : Distribution d'équipement, de chocolat chaud, organisation d'un sentier spécial, d'une chasse aux trésors, de la clôture du programme, etc...

SERVICE DES LOISIRS,
450-563-2505 # 2231 ou
mcaron@saint-hippolyte.ca

À NE PAS MANQUER !

18 NOVEMBRE AU 9 DÉCEMBRE
Inscription ski de fond

21-22 NOVEMBRE
Vente de livres à la bibliothèque

29 NOVEMBRE
Vernissage Caroline Bouchard
Expo : 18 nov. au 13 déc.

5 DÉCEMBRE - 18 H 45
Mini spectacle de Noël

6 DÉCEMBRE - 10 H 30
Heure du conte de Noël pour tous

LUNDI 1er DÉCEMBRE

PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL
19 h 30, à l'église paroissiale.

LUNDI 8 DÉCEMBRE

SÉANCE SPÉCIALE D'ADOPTION DU BUDGET
19 h, à l'église paroissiale.

AVIS PUBLIC

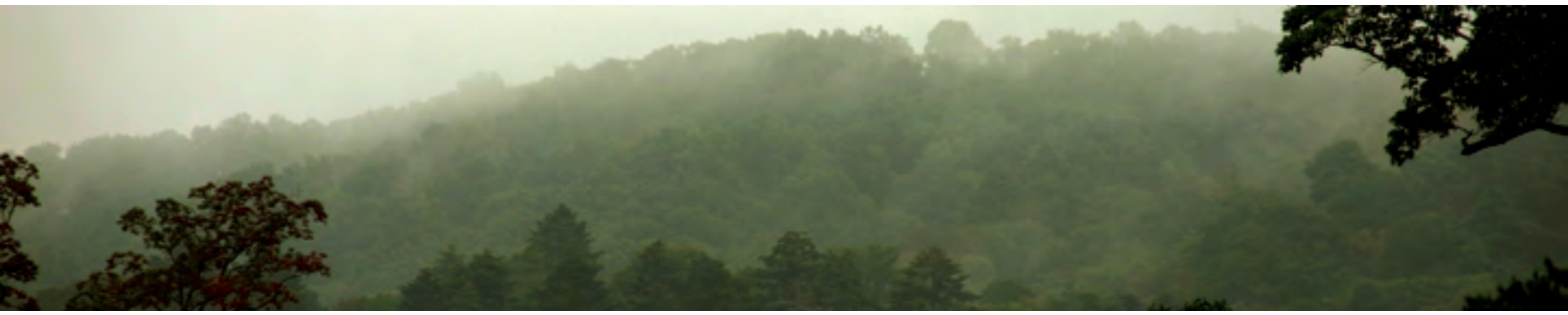

DÉNEIGEMENT

L'hiver est à nos portes et nous désirons vous rappeler les règles établies pour que le déneigement de nos routes se fasse de façon sécuritaire et rapide.

La Municipalité est responsable de plus de 165 kilomètres de routes et pour permettre que le déneigement soit fait efficacement, nous demandons aux citoyens de respecter les consignes suivantes :

- Bien identifier, à l'aide de balises de couleur appropriée, les murs, les haies, les clôtures et autres éléments paysagers ou structuraux présents en bordure de la route. Ces éléments doivent être situés à 60 cm de l'emprise de rue (ligne de terrain)*.
- Quant aux abris d'hiver, ils doivent être situés à plus d'un mètre de l'emprise de rue.*
- En période d'hiver, le stationnement sur les voies publiques est interdit du 15 novembre au 23 décembre, du 27 au 30 décembre, et du 3 janvier au 1er avril, entre minuit et 7 h. Règlement SQ-900.
- Dans toutes les rues de la Municipalité, il est interdit de déposer la neige.**

Merci de votre collaboration et bon hiver !

** Article 5.2.1.1 du règlement de zonage 863-01.*

***Article 14 du règlement SQ-902 sur les nuisances.*

ÉCLAIRAGE ROUTIER

Le citoyen qui constate une défectuosité au fonctionnement d'un lampadaire peut le signaler en composant le 450-563-2505, poste 2221. Vous devrez avoir en main le numéro du poteau ou l'adresse de la résidence la plus près.

LOISIRS

INSCRIPTIONS - COURS DE SKI DE FOND

DU 18 NOVEMBRE AU 9 DÉCEMBRE 2014

En ligne : www.saint-hippolyte.ca

En personne : aux heures d'ouverture au Service des loisirs et culture (2252, chemin des Hauteurs)

Catégorie : **Jeannot Lapin** / 4 – 6 ans / 2010 à 2008
Jack Rabbit / 6 – 12 ans / 2008 à 2002

Tarif : 90$* / Non-résidents : 110$*

Politique familiale
(pour résident de Saint-Hippolyte):
1er enfant : tarif régulier
2e enfant : 40 % de rabais
3e enfant : 50 % de rabais

Les cours auront lieu les dimanches du 4 janvier au 22 février 2015 au Centre de plein air Roger-Cabana (2060, chemin des Hauteurs)

NB : Votre enfant sera classé en fonction de ses aptitudes lors du premier cours.

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Gilles Beauregard
Maire-suppléant, Finances et communications
450 563-2505 #2507
gbeauregard@saint-hippolyte.ca

Yves Dagenais
Sports, loisirs et plein air
450 563-2505 #2503
ydagenais@saint-hippolyte.ca

Chantal Lachaine
Culture, événements et vie communautaire
450 563-2505 #2502
clachaine@saint-hippolyte.ca

Denis Lemay
Travaux publics et sécurité publique
450 563-2505 #2506
dlemay@saint-hippolyte.ca

Donald Riendeau
Service de l'urbanisme
450 563-2505 #2504
driendeau@saint-hippolyte.ca

Philippe Roy
Environnement
450 563-2505 #2505
proy@saint-hippolyte.ca

CULTURE ET ÉVÉNEMENTS

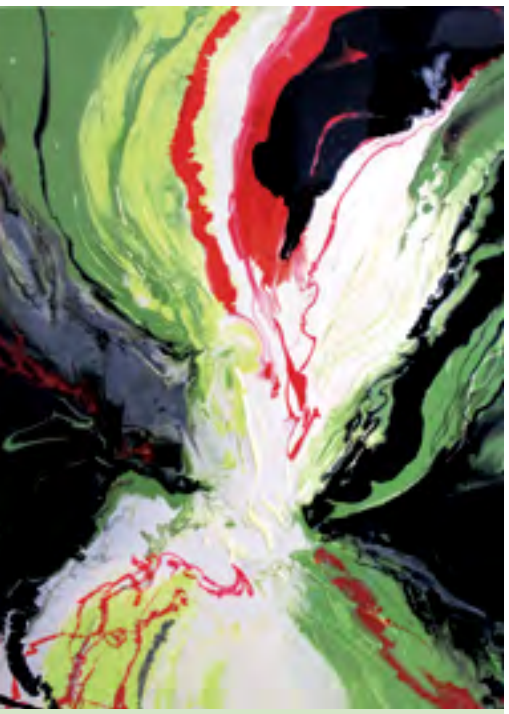

Œuvre : *Éclosion* de Caroline Bouchard

RAPPEL EXPOSITION

Caroline Bouchard, artiste-peintre professionnelle dans le domaine des arts visuels.
Médium : Époxy / béton

THÉMATIQUE : VIVE !

«Ma passion se décline en couleurs vives, en mouvement, en énergie. Voilà l'essence de ma collection. Entrez dans mon univers et vibrez au rythme des couleurs qui émergent de mes tableaux. Laissez-vous submerger !»

En Solo // Caroline Bouchard
WWW.CREODEZIGN.CA

- **18 novembre au 13 décembre**
  Selon les heures d'ouverture de la bibliothèque
  Fermé dimanche et lundi

VERNISSAGE

Profitez d'une formule intimiste, café-croissants, pour rencontrer l'artiste-peintre et connaître sa démarche artistique.

- **29 novembre 10 h 30 à 12 h**
  Bibliothèque municipale // 2258, chemin des Hauteurs

RACONTEURS ET CONFÉRENCIERS RECHERCHÉS

Vous avez envie de partager votre passion, vos histoires et légendes avec les citoyens ?

Merci de nous faire parvenir vos sujets et vos disponibilités pour l'année 2015 à : fvincent@saint-hippolyte.ca

BIBLIOTHÈQUE

CONGÉS DU TEMPS DES FÊTES

Veuillez noter que la bibliothèque sera **fermée du 20 décembre au 2 janvier inclusivement**. La **dernière journée d'ouverture sera le vendredi 19 décembre** et les portes ouvriront le samedi 3 janvier 2015.

AMENDES

Depuis la refonte des règlements, les frais de retard sont passés de 0.10$ à 0.25$ le document. Cette mesure, qui n'est pas unique à la Municipalité de Saint-Hippolyte, cherche à responsabiliser l'abonné dans la gestion de ses emprunts. Pour prévenir l'accumulation d'amendes, voici quelques recommandations :

- Mémoriser la date de retour (inscrite sur le coupon d'emprunt)
- Revoir à la baisse le nombre de livres empruntés
- Renouveler vos livres par Internet, en personne ou par téléphone

COIN CAFÉ

Le saviez-vous ? Il est maintenant possible de se procurer un bon café ou même un chocolat chaud pour aussi peu que 1.50$. Tirez profit du meilleur des deux mondes en lisant votre livre préféré tout en sirotant un breuvage chaud confortablement assis dans la zone aménagée à cet effet. Choisissez la dosette de votre choix au comptoir de prêt.

Svp, prévoir la monnaie exacte.

CALENDRIER D'ACTIVITÉS BIBLIO 2014

21 novembre **Vente de livres // 13 h à 20 h**

22 novembre **Vente de livres // 10 h à 15 h**
Faites des trouvailles à moins de 2$ du livre !

22 novembre **Heure du conte // 10 h 30 à 11 h 15**
3 à 6 ans
Histoires suivies d'un bricolage thématique

Toute une histoire // 11 h 30 à 12 h 15
7 à 11 ans
Exploration créative par les mots et l'imaginaire de votre enfant

29 novembre **Vernissage // 10 h 30 à 12 h**
Pour tous
Formule intimiste pour rencontrer l'artiste-peintre, **Caroline Bouchard**, et connaître sa démarche artistique.
(Voir le détail à la section culture et événements)

5 décembre **Mini spectacle de Noël ($) // 18 h 45 à 19 h 30**
2 à 8 ans
Conte de Noël interprété par la Fée Rose-Lise.
Tarif : 5$ (4 ans +) Gratuit (0-3 ans)
Payable en argent comptant au comptoir de prêt.
Aucune réservation possible.

6 décembre **Heure du conte de Noël en PYJAMAS // 10 h 30 à 11 h 30**
Pour tous

INFO : 450 224-4137

NOUVEAUTÉS À LA BIBLIOTHÈQUE !

AIDE AUX DEVOIRS : DÈS LE 20 NOVEMBRE

Pour répondre à la demande grandissante, la bibliothèque met à la disposition de sa jeune clientèle (niveau primaire jusqu'au 2e secondaire) un service d'**aide aux devoirs** qui aura lieu les jeudis de 17 h à 18 h 30 dans la salle *Repaire*.

SCRABBLE LIBRE POUR TOUS : DÈS LE 20 NOVEMBRE

Accès libre à la salle multifonctionnelle les jeudis de 14 h à 17 h pour jouer au scrabble en équipe de 2, 3 ou 4. Il suffit d'apporter votre jeu et de trouver un partenaire sur place !

CERCLE DE LECTURE : PROCHAINE RENCONTRE LE 12 DÉCEMBRE

Joignez-vous au *Cercle de lecture* qui se réunira une fois par mois pour partager coups de cœur littéraires ou critiques sur un thème donné ou un auteur prolifique. Rendez-vous le 12 décembre prochain à 10 h 30 à la salle multifonctionnelle.

RÉVISION DU PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Un comité technique formé par la MRC de La Rivière-du-Nord entreprenait le 15 octobre dernier la révision de son Plan de gestion des matières résiduelles, conformément à la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles.

Le Plan d'action 2011-2015 de la Politique préconise des objectifs à atteindre pour la réduction de l'élimination, pour le recyclage, pour la valorisation de la matière organique, ainsi que pour la récupération des résidus de construction, rénovation et démolition. Le bannissement de l'enfouissement de certaines matières est également prévu.

Le Comité technique souhaite, tout au long du processus de révision, s'adresser aux citoyens, institutions, commerces et industries du territoire. Il est donc possible de transmettre vos commentaires, suggestions et préoccupations en matière de gestion des matières résiduelles jusqu'au 31 octobre 2015 au pgmr@mrcrdn.qc.ca.

LA COLLECTE ET LE RECYCLAGE DU VERRE DÉMYSTIFIÉS

Saviez-vous que...

Le centre de tri Tricentris est équipé d'un système novateur pour le traitement du verre qui permet la soustraction des particules fines du verre dès le début du procédé de tri et évite, par le fait même, la contamination des autres matières triées.

Avec l'ouverture de son usine de micronisation du verre en décembre 2013 à Lachute, Tricentris produit aujourd'hui de manière industrielle de la poudre de verre à partir de verre récupéré et offre ainsi une nouvelle voie de valorisation à cette matière.

La poudre de verre sert d'ajout cimentaire pour les ouvrages en béton, de même que de matériau pour le sablage au jet et la confection de murs antibruit. On peut également l'ajouter à la composition de l'asphalte.

Pour en savoir plus sur le sujet :
http://www.tricentris.com/uploads/File/bulletinExpress/Tricentris%20Express_Avril%202014_web.pdf

Source : Tricentris

COLLECTE DES ORDURES ET DU RECYCLAGE EN HIVER

L'hiver approche à grands pas. Afin de faciliter le déneigement des rues et la collecte des matières résiduelles, veuillez placer vos bacs, poubelles ou sacs à ordures en bordure de rue à l'intérieur de votre entrée privée pour ne pas nuire au déneigement des rues et minimiser les bris de bacs roulants ou poubelles par l'entrepreneur affecté au déneigement.

Veuillez également déblayer votre bac roulant ou poubelle après une tempête, sinon l'entrepreneur de collecte ne les videra pas.

Les roues du bac sont dirigées vers la résidence.

CONSEILS POUR PASSER UN HIVER ÉCONERGÉTIQUE

LE CHAUFFAGE

Le chauffage représente à lui seul 54% de votre consommation d'électricité. Il est possible d'économiser l'énergie (jusqu'à 10% de la facture!) et rester confortable dans la maison en variant la température : le thermostat électronique est l'outil idéal pour cette tâche.

Températures recommandées :

- Lorsque vous êtes présents à la maison : 18°C à 21°C;
- Salle de bain et bureau : 21°C ou 22°C;
- La nuit ou en votre absence : abaissez les thermostats de 2°C à 3°C.

L'ISOLATION

Une mauvaise isolation peut entraîner jusqu'à 40% de pertes de chaleur. Il est donc essentiel de calfeutrer soigneusement le tour des fenêtres, des portes et du foyer, ainsi que tous les endroits où l'air s'infiltre. Vérifiez et corrigez également l'isolation, surtout du côté nord et du côté où soufflent les vents dominants.

L'HUMIDITÉ

L'humidité dans la maison peut être la cause d'une augmentation de la facture de chauffage. L'humidité relative conseillée se situe entre 30% et 50% l'hiver.

Pour faire varier le taux d'humidité, vous pouvez :

- Aérer votre maison 5 minutes par jour;
- Utiliser les ventilateurs de la cuisine et de la salle de bain au moment de cuisiner ou de prendre une douche;
- Éviter de faire sécher des vêtements à l'air libre les jours de grands froids;
- S'assurer que l'évent de la sécheuse est raccordé à l'extérieur.